



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'AUDE

## **AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE relative au projet d'extension du port de Port-La Nouvelle (11210) et préalable :**

- à la déclaration de projet déclarant d'intérêt général l'opération ;
- à la mise en compatibilité du PLU de Port-La Nouvelle ;
- à l'autorisation unique requise au titre de l'article L.214-3 du code de l'environnement intégrant la dérogation à l'interdiction d'atteinte aux espèces protégées ;
- au changement substantiel d'utilisation des zones du domaine public maritime ;
- à la décision d'extension du port de Port-La Nouvelle ;

Par arrêté n° 2018/0004 du 20 mars 2018, une enquête publique unique sur le projet susvisé, d'une durée de 31 jours, est prescrite **du 16 avril 2018 au 16 mai 2018 inclus**.

Au terme de la procédure, les décisions suivantes seront susceptibles d'être adoptées :

- la déclaration de projet déclarant d'intérêt général l'opération prononcée par la Région Occitanie emportant mise en compatibilité du PLU de Port-La Nouvelle ;
- l'autorisation unique requise au titre de l'article L.214-3 du code de l'environnement prononcée par le Préfet ;
- la convention Etat/Région de transfert de zones du domaine public maritime dans le domaine public portuaire ;
- l'approbation de la mise en compatibilité du PLU dans le délai de 2 mois à compter de la réception de l'avis de la commission d'enquête par le conseil municipal de la commune de Port-La Nouvelle.
- l'extension du port de Port-La Nouvelle en application du code des transports par la Région Occitanie.

La commission d'enquête est composée comme suit :

Président :

Monsieur Georges **RIVIECCIO**, Colonel Armée de Terre, retraité,

Membres titulaires :

Monsieur Bernard **CHABBAL**, Inspecteur de l'enseignement agricole, retraité

Monsieur Bernard **KIBKALO**, Ingénieur génie civil, retraité

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable :

- sur le site internet comportant le registre dématérialisé, au lien suivant : <https://www.democratie-active.fr/enquete-extension-port-de-pln/>.
- à partir du site internet des services de l'État dans l'Aude au lien suivant : <http://www.aude.gouv.fr/les-autres-dossiers-r1687.html>
- en mairie de Port-La Nouvelle (siège de l'enquête) – Service urbanisme/environnement – Place du 21 juillet 1844 – 11210 Port-la-Nouvelle, aux jours et heures d'ouverture au public (du lundi au vendredi de 08h45 à 12h00 et de 13h45 à 17h30) :
  - ✓ sur support papier,
  - ✓ gratuitement sur un poste informatique.

Le dossier d'enquête publique unique comprend notamment une étude d'impact et son résumé non technique ainsi que l'avis de l'autorité environnementale.

Les observations et propositions sur ce projet peuvent :

- être adressées par voie postale à l'adresse suivante : Mairie de Port-La Nouvelle – Service urbanisme/environnement – Place du 21 juillet 1844 – 11210 Port-la-Nouvelle, à l'attention du commissaire enquêteur. Les observations formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.
- être consignées directement sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par la commission d'enquête ;
- être formulées directement sur le registre dématérialisé qui sera consultable par le public ;

Seule la commune de Port-La Nouvelle est concernée par le projet.

La commission d'enquête se tiendra à la disposition du public, aux jours et heures dans les lieux suivants :

- Mairie de Port la Nouvelle – Service urbanisme/environnement - Place du 21 juillet 1844 – 11210 Port-la-Nouvelle
  - le lundi 16 avril 2018 de 14 h à 17 h
  - le jeudi 26 avril 2018 de 09 h à 12 h
  - le samedi 05 mai 2018 de 09 h à 12 h
  - le vendredi 11 mai 2018 de 14 h à 17 h
  - le mercredi 16 mai 2018 de 14 h à 17 h

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront tenus à la disposition du public, en mairie de Port-La Nouvelle et sur le site internet des services de l'État dans l'Aude au lien suivant : <http://www.aude.gouv.fr/les-autres-dossiers-r1687.html>, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

La personne responsable du projet est Madame la Présidente de la Région Occitanie.

Toutes informations techniques relatives au projet pourront être demandées à :

- Monsieur **Arnaud BRASSEUR**, Chargé du projet d'extension du port de Port-La Nouvelle, Courriel : [arnaud.brasseur@laregion.fr](mailto:arnaud.brasseur@laregion.fr) – Tél. : 04 34 35 77 07 ;
- Madame **Valérie ROQUIER**, Responsable du Service Maîtrise d'Ouvrage Portuaire, Courriel : [valerie.rouquier@laregion.fr](mailto:valerie.rouquier@laregion.fr) – Tél. : 04 67 22 98 86 ;
- Monsieur **Denis MASSOL**, Directeur adjoint à la Direction de la Mer Courriel : [denis.massol@laregion.fr](mailto:denis.massol@laregion.fr) – Tél. : 04 67 22 86 75.